

SOUTIEN AUX START-UP/SCALE-UP

Le 17 avril 2020, le Conseil d'Etat vaudois s'est engagé en faveur des Start-up/Scale-up impactées par le COVID-19 et a débloqué CHF 20 millions afin de pallier à l'absence de soutiens fédéraux, sous couvert du principe de subsidiarité. Le 22 avril 2020, le Conseil fédéral a finalement élargi la mesure des crédits de transition en faveur de ces sociétés, sous la forme de garanties apportées par les pouvoirs publics à hauteur d'au maximum CHF 1 million, dont 65% couverts par la Confédération et 35% par les cantons. Ainsi, cela servira à couvrir la totalité des risques sur tous les crédits bancaires octroyés.

Ci-dessous, un résumé de la procédure :



CONDITIONS

Critères d'éligibilité

Difficultés financières évidentes

Siège dans le canton de Vaud

Entité créée après le 01.01.2010

Modèle d'affaires basé sur la science/technologie, «scalable» et innovant

Max. 1/3 des frais courants (2018 ou 2019) ou jusqu'à CHF 1 mio



SOUSSION

Dépôt

de la demande via le [portail EasyGov](#)

Délais

dès le 7 mai jusqu'au 30 août 2020

Traité par

easygov



EVALUATION

Analyse

des dossiers (en principe 3-5 jours)

Critères

Impact COVID-19
Caractère innovant
Potentiel économique
Capacité de remboursement
Cohérence générale

Traité par



NOTIFICATION

Confirmation

de la garantie à 100% par les pouvoirs publics (Confédération - Vaud)

Traité par

CAUTIONNEMENT ROMAND



FINANCEMENT

Prise de contact

avec la banque de votre choix (pour autant qu'elle soutienne cette mesure)